

NOTAIRE SUCCESSEUR DE
ME MARCEL D'ERRAZI

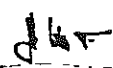
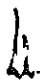
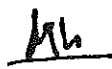

TELEPHONE (021) 206181 - 205182
TELEFAX (021) 201288
CHEQUES POSTAUX 10 8020 8
PLACE SAINT FRANCOIS 11
1003 LAUSANNE

DOCUMENTO 4

Je soussigné ROLAND ROCHAT, notaire à Lausanne (Vaud, Suisse), -
déclare et atteste la vérité des paraphes de deux représentants
Saoudiens, un Français Maurice Jean Lauze qui sera le bénéficiaire
du pouvoir dont les conditions de reserve et discretion, -
justifient l'emploi de la formule des paraphes, pour être légal,
et dans le cadre de mes attributions.-----

Les documents paraphés, correspondent à des originaux déposés -
dans mon étude, légalement signés et paraphés par les deux per-
sonnes qui donnent, et celle qui reçoit les deux pouvoirs, ainsi
que la signature et le parape d'un représentant Helvétique, - -
President designé par devant moi qui en ai reçu la nomination, -
comme President exécutif de la SAUDI INTERNATIONAL BANK OF NEW-
YORK.

SPECIMENS DE PARAPHES

   
No:16'764 No:16'765 No:16'766 No:16'767

Numeros respectifs des légalisations.

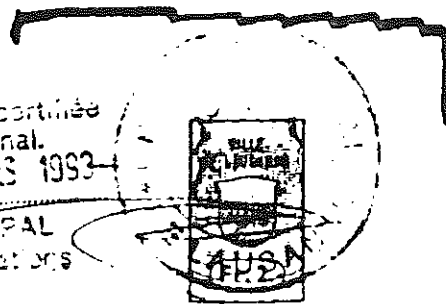
Photocopies déterminant le pouvoir, paraphées et jointes à ce -
document: Deux.-----

Ces trois exemplaires devront être certifiés au GREFFE MUNICIPAL
DE LAUSANNE.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent nonante-trois.



Copie du protocole certifiée
conforme à l'original.
Lausanne le 25 mars 1993
GREFFE MUNICIPAL
Bureau de la légalisation



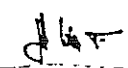



COUSIN SUCCESSEUR DE
M. MARCEL DESPIERAZI

TELEPHONE (021) 20 81 81 - 20 51 82
TELEFAX (021) 20 12 88
CHEQUES POSTAUX 10 8828 8
PLACE SAINT-FRANCOIS 11
1003 LAUSANNE

Je soussigné ROLAND ROCHAT, notaire à Lausanne (Vaud, Suisse), -
déclare et atteste la vérité des paraphes de deux représentants
Saoudiens, un Français Maurice Jean Lauze qui sera le bénéfici-
aire du pouvoir dont les conditions de reserve et discretion, -
justifient l'emploi de la formule des paraphes, pour etre légal,
et dans le cadre de mes attributions.-----

Les documents paraphés, correspondent à des originaux déposés -
dans mon étude, légalement signés et paraphés par les deux per-
sonnes qui donnent, et celle qui reçoit les deux pouvoirs, ainsi
que la signature et le paraphe d'un représentant Helvétique, - -
President designé par devant moi qui en ai reçu la nomination, -
comme President exécutif de la SAUDI INTERNATIONAL BANK OF NEW-
YORK.

SPECIMENS DE PARAPHES

   
No:16'764 No:16'765 No:16'766 No:16'767

Numeros respectifs des légalisations.

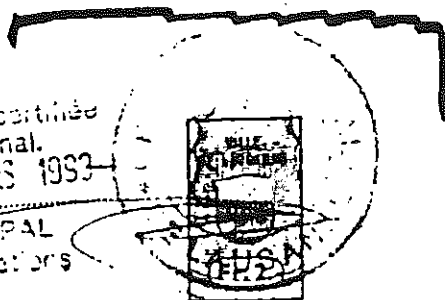
Photocopies déterminant le pouvoir, paraphées et jointes à ce -
document: Deux.-----

Ces trois exemplaires devront etre certifiés au GREFFE MUNICIPAL
DE LAUSANNE.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent nonante-trois.



Copie ou photocopie certifiée
conforme à l'original.
Lausanne le 25 MARS 1993
GREFFE MUNICIPAL
Bureau des légalisations



ROLAND ROCHAT
NOTAIRE
LICENCIÉ ES SCIENCES COMMERCIALES
ET ÉCONOMIQUES

LAUSANNE, LE 25 mars 1993
CASE POSTALE 3732
1002 LAUSANNE

(NOTAIRE SUCCESSEUR DE
ME MARTIAL DEPIERAZ)

TÉLÉPHONE (021) 20 51 61 - 20 51 62
TÉLÉFAX (021) 20 12 66
CHÈQUES POSTAUX 10-5826-8
PLACE SAINT-FRANÇOIS 11
1003 LAUSANNE

DOCUMENTO 5

POUVOIR DONNE A MR LAUZE CONCERNANT L'ACHAT DE 61% D' ACTIONS DE LA RAFFINERIE DES ASTURIES :

Le plus ample pour représenter la Banque Saudi de New York afin d'acheter ces 61% d'actions.

Les représenter auprès des autorités communautaires d'Asturies et auprès du Gouvernement central de Madrid.

Effectuer les paiements des acomptes sur la constitution du projet, après avoir eu personnellement les assurances des Autorités des Asturies que ce projet va vraiment être réalisé.

Traiter la question de la Présidence de la future société avant de payer les 61% de participation dans le projet.

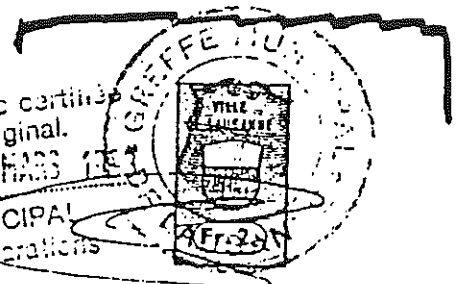
Mr Lauze aura la possibilité d'improviser certaines obligations que ne changeront pas l'esprit général de ce pouvoir.



Copie en photocopie certifiée
conforme à l'original.

Lausanne, le

25 MARS 1993
GREFFE MUNICIPAL
Bureau des déclarations



(2)



DOCUMENTO 6

Yo, Maurice-Jean LAUZE, Presidente de la sociedad KINTYRE SALES LIMITED, confirmo por la presenta que nuestra sociedad esta inscrita en el Registro de Comercio de DUBLIN, IRLANDA, y que la seda administrativa esta sita a " En Segrin 3, 2016 Cortailod, Suiza.

Lo firman:

Maurice-Jean LAUZE - Presidente

Corinne POMODORO - Directora

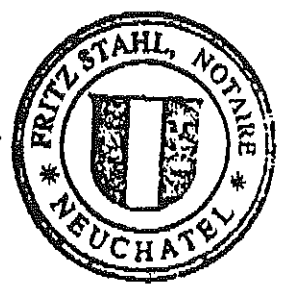
Jocelyne WYNIGER - Co Directora

ATTESTATION-LEGALISATION

Je soussigné, Fritz Stahl, notaire à Neuchâtel, atteste par la présente, la véracité du texte figurant ci-dessus et légalise les signatures de Monsieur Maurice-Jean Lauze, de Madame Corinne Pomodoro et de Madame Jocelyne Wyniger, dont des spécimens de signature sont déposés en mon Etude.

Neuchâtel, le dix mars mil neuf cent nonante-trois.

EN BREVET: R.G. Vol. 2 No124



KINTYRE SALES LIMITED

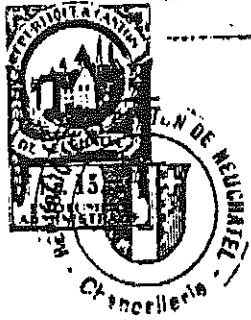
APOSTILLE

(Convention de La Haye du 5 octobre 1961)

- 1. Pays: Suisse
- Le présent acte public
- 2. a été signé par Me Fritz Stahl
- 3. agissant en qualité de notaire
- 4. est revêtu du sceau/timbre de Me Fritz Stahl
notaire à Neuchâtel

Attesté

- 5. à Neuchâtel
- 6. le 10.03.1993
- 7. à la chancellerie d'Etat
- 8. sous le n° 139
- 9. Sceau/Signature
- 10. Signature:



S. Ledermann

Destination: Saudi Arabia



(7)

DOCUMENTO 7

A TOUTES PERSONNES CONCERNEES

Je, soussigné, Maurice Jean LAUZE Président de la Société KINTYRE SALES LIMITED déclare que celle-ci a été fondée pour traiter en priorité les affaires pétrolières et dérivés.

Cette société est la continuité pour les pays du Moyen-Orient, Orient et Etats-Unis, de mes sociétés espagnoles ci-dessous, comme associé majoritaire:

- | | |
|---|----------------------------|
| ERKA SA | MADRID |
| NUCESA | VALENCIA |
| QUEMADORES ERIS | BARCELONA |
| I.O.T.A. | BARCELONA |
| URBANIZACION | BAHIA DE ALCUDIA, BALEARES |
| CO-ASSOCIE DES ETABLISSEMENTS
J. LALANNE | COCODY, COTE D'IVOIRE |

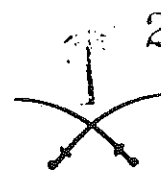
En foi de quoi je signe, le 2.12.1992.

M. Lauze

TALAL M. ...



KINTYRE SALES LIMITED



سفارة المملكة العربية السعودية

مادريد

EMBAJADA DE ARABIA SAUDI
MADRID

DOCUMENTO 8

LA EMBAJADA DEL REINO DE ARABIA SAUDI EN MADRID
=====

DECLARA.

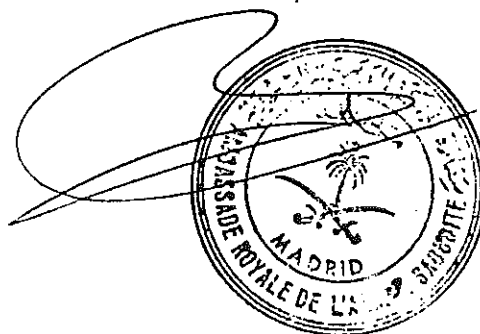
Que el Sr. MAURICE LAUZE, de nacionalidad francesa, residente en Madrid. Director de la compañía KINTYRE SALES LIMITED, es persona bien conocida en esta Embajada. por su relacion de negocios con la entidad estatal saudí "SAMAREG" y amistad personal con el Director de esta empresa y otras altas personalidades en el Reino de Arabia Saudi.

Dentro del sector petrolífero, lleva a cabo negociaciones de inversion de capital saudí en una refinería del Principado de Asturias. así como en una red de estaciones de servicio en España. Es responsable. asimismo. de la adquisición de productos refinados para la compañía francesa "CARREFOUR". que posee unas 1500 estaciones de servicio en Francia.

Por tanto, nos complace, a petición del interesado. atestiguar plenamente su solvencia y honorabilidad personales, y dejar constancia de ello, a los efectos que procedan.

En Madrid. a 19 de Abril de 1993

EMBAJADA DE ARABIA SAUDI
CANCELLERIA



KINTYRE STATIONS SERVICE LIMITED

P.O. Box 3186

Road Town

Tortola

British Virgin Islands



DOCUMENTO 9

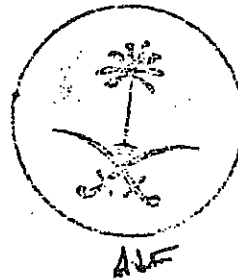
Moi, Maurice-Jean LAUZE, en tant que Président de la société Kintyre Stations Service Limited, je déclare et prends l'engagement solennel de respecter et faire respecter le contenu de mon pouvoir du 25 mars dernier.

Je vérifierai donc l'exactitude de toutes les factures qui ont été remises à ma banque Paribas. J'irai voir sur le terrain si les stations correspondent bien aux numéros des factures, si les actes privés d'achat sont toujours valables, afin de ne plus nous trouver devant la situation désagréable que nous traversons.

Pour conclure, je ne ferai ou n'ordonnerai aucun paiement sans avoir la certitude que tout est correct, et qu'en connaisseur des coutûmes espagnoles, je ferai en sorte de les adapter aux exigences de mon pouvoir.

En foi de quoi je signe,

Maurice-Jean LAUZE
Président de
Kintyre Stations Services Limited



Légalisation No 17'019. Je soussigné ROLAND ROCHAT, notaire à Lausanne, atteste la vérité de la signature ci-dessus "M.J. Lauze" apposée par Monsieur Maurice-Jean Lauze, lequel a justifié de son identité. -----
Lausanne, le treize mai mil neuf cent nonante-trois. -----



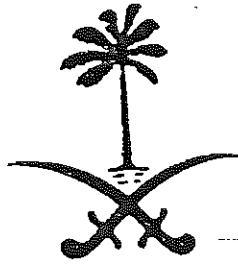
Administrative Address: Case Postale 677, CH-2000 Neuchâtel, Switzerland
Tel: 41 38 414364 Fax: 41 38 411435

A Company incorporated in the BVĪ registered No. 81817

SAUDI INTERNATIONAL BANK

00 225

100 MADISON AVENUE
10022 NEW YORK NY
TELEPHONE (1 212) 355 65 30
FACSIMILE (1 212) 640 640



PRESIDENCY DEPARTMENT

Moi, Abdullah Ibn Faisal Ibn Turki Al-Abdullah Al-Saud, donne à Mr. Maurice Jean Lauze mon appui total et sans réserves, pour qu'il remplisse dans son esprit, avec la sagesse que je reconnais en lui, la mission dont je l'ai investi par pouvoir Notarié.

C'est une mission très importante du point de vue social, qui sur le plan financier va représenter pour mon Pays un investissement relativement important, duquel je suis entièrement responsable, comme President de ma Banque.

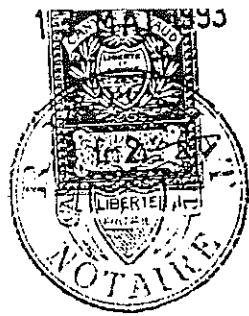
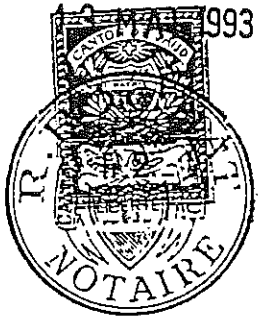
Les intérêts de Mr. Maurice Jean Lauze seront garantis par une participation de cinq pour cent sur KINTYRE STATIONS SERVICE. Sera garantie aussi sa participation, à hauteur de un pour mille dans le capital de la Raffinerie Asturiana.

La liberté d'action de Mr. Maurice Jean Lauze est totale, jusqu'à la signature définitive des Pré-contrats pour les deux opérations.

Ce document est strictement personnel, secret, et ne peut en aucun cas être "négocié", sous peine d'annulation des pouvoirs dont il est investi.

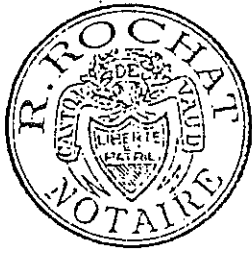
Signé à Lausanne, le 25 Mars de 1993, en deux exemplaires, un original et une photocopie d'original, par les deux intéressés.

Légalisation au verso ...



226

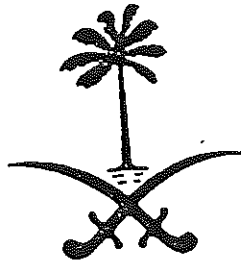
Légalisation No 17'023. Je soussigné ROLAND ROCHAT, notaire à Lausanne (Vaud, Suisse), atteste la vérité de la signature d'autre part "M.J. Lauze" apposée par Monsieur Maurice-Jean Lauze, lequel a justifié de son identité. Lausanne, le treize mai mil neuf cent nonante-trois.



Brevet No 3'266. Je soussigné ROLAND ROCHAT, notaire à Lausanne (Vaud, Suisse), atteste que la présente photocopie est conforme à l'original qui m'a été produit. Lausanne, le treize mai mil neuf cent nonante-trois.



MADISON AVENUE
22 NEW YORK NY
(1 212) 355 65 30
EX (1 212) 640 640



PRESIDENCY DEPARTMENT

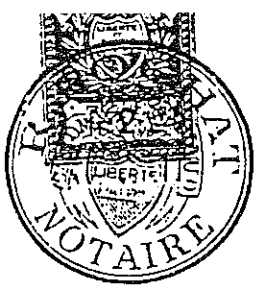
Le 25 Mars dernier, indépendamment des pouvoirs déjà donnés à Mr. Maurice Jean Lauze, j'ai par une manifestation personnelle été au fond de mes pensées sur la confiance que je lui témoignais, et ce que j'attendais de lui.

Je déclare donc à nouveau, que lui seul me représentera devant toutes les Administrations Comunitarias.

Au nom de ma Banque et d'autres possibles associés nous prendrons 61% d'actions en déposant le capital de 3000 millions de US\$ dans la proportion qui reviendra à chacun de nous d'apporter, à travers de Mr. Maurice Jean Lauze.

Le "Borrador" remis par l'Administration Asturiana, est le reflet de ce que nous voulons depuis le premier jour, et demandé en vain par Mr. Maurice Jean Lauze.

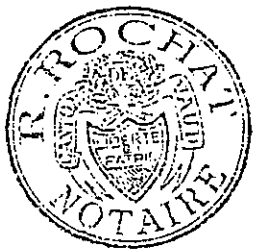
Le présent document redacté à Lausanne le 11 Mai 1993, comprend un original et une photocopie d'original, signés par moi Abdullah Ibn Faisal, et par Mr. Maurice Jean Lauze, pour valoir ce que de droit, accoté au document privé du 25 Mars dernier, si besoin en était.



Légalisation No 17'024. Je soussigné ROLAND ROCHAT, notaire à Lausanne (Vaud, Suisse), atteste la vérité de la signature d'autre part "M.J. Lauze" apposée par Monsieur Maurice-Jean Lauze, lequel a justifié de son identité. Lausanne, le treize mai mil neuf cent nonante-trois.



Brevet No 3'268. Je soussigné ROLAND ROCHAT, notaire à Lausanne (Vaud, Suisse), certifie que la présente photocopie est conforme à l'original qui m'a été produit. Lausanne, le treize mai mil neuf cent nonante-trois.



APOSTILLE

(Convention de La Haye du 5 octobre 1961)

1. Pays SUISSE

Le présent acte public

2. a été signé par Roland ROCHAT, à Lausanne

3. agissant en qualité de notaire

4. est revêtu du sceau/timbre de R. ROCHAT
notaire

Attesté

5. à Lausanne

6. le 13 mai 1993

7. par la Chancellerie d'Etat du Canton de Vaud

8. sous No 208

9. Sceau/timbre

10. Signature

pr Le Chancelier d'Etat

E. Chesaux



Emolument : Fr. 25.--